

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-huit, le 31 mai, les membres du Comité syndical se sont réunis à TARON SADIRAC VIELLENAVE sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	20
Dont suppléants	2
Dont représentés	0
Votants	20
Dont pour	20
Dont contre	0
Dont abstention	0

Membres présents : Mmes BITAILLOU FRANCOISE, DUFRECHE MARIE-HELENE, MAILLOT MARIE CHRISTINE, PLANTE MICHELE
Mrs CAU-MIL THIERRY, CAZALIS JEAN, CERISERE JEAN-JACQUES, COSTADOAT PIERRE, ERIZABAL CHRISTOPHE, GUIRAUT JEAN, HUBERT MARTIN, JONVILLE BERNARD, LACOSTE PIERRE, LAHORE CHRISTOPHE, LAHORE JEAN-PAUL, LECHON ALAIN, MARTENS CARLE, MICHEL DOMINIQUE, MONSEGU MICHEL, PELANNE CHARLES

Etaient excusés : Mme ARGILAGA MARIE-CLAUDE
Mrs LANNUSSE-CAZALE ANDRE, PAULIEN RENE

Secrétaire de séance : MAILLOT MARIE CHRISTINE

N°2018-E5 – ADMINISTRATION GENERALE– PROGRAMME DE TRAVAUX 2018 – SECURISATION DES ECOLES

RAPPORT

Dans le cadre d'une opération de sécurisation de l'école élémentaire de GARLIN, il convient de refaire la totalité de la clôture extérieure qui entoure l'établissement, d'y implanter des portails ainsi qu'une ouverture à distance avec un système de visiophonie.

Il est donc demandé au Comité Syndical :

- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter auprès des Services de l'Etat compétents et de tout organisme les subventions éligibles à ce type de projet
- d'autoriser Mme la Présidente à intervenir à la signature de tout document se rapportant à cette démarche

Il est précisé que ce programme d'investissement dispose de crédits à hauteur de 25 000.00 € inscrits au budget sous l'opération 103 : Sécurisation des écoles.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

AUTORISE Mme la Présidente à solliciter auprès des Services de l'Etat compétents et de tout organisme les subventions éligibles à ce type de projet

AUTORISE Mme la Présidente à intervenir à la signature de tout document se rapportant à cette démarche

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/06/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/06/2018